

**DONNÉES DE TERRAIN, PRATIQUES DE
RECHERCHE ET APPRÉHENSION DE L'OBJET**
**Autour d'une approche d'anthropologie sociale menée
en Nouvelle-Calédonie**

Patrick PILLON*

Pratiques ethnologiques et recompositions contemporaines

Un certain décalage entre le projet scientifique des ethnologues et l'état des objets qu'ils se donnent est depuis longtemps consubstantiel à l'ethnologie : la discipline s'institutionnalise alors que les processus sociaux qui la rendent possible (c'est-à-dire, globalement, les colonisations et l'extension du capitalisme marchand) consacrent la rupture historique que souligne Karl Polanyi (1983), laquelle vouera ceux de ses objets qui deviendront « classiques » à sa disparition¹.

Les transformations économiques, technologiques et sociales impulsées par l'économie capitaliste se sont depuis généralisées et renforcées, transformant plus avant les conditions d'exercice de

* Socio-anthropologue. IRD UR 106, 911 av. Agropolis
34090 Montpellier, France.
Courriel : patrick.pillon@ird.fr

¹ Bronislaw Malinowski (1989 : 52) écrit ainsi dans les premières années du XX^e siècle : « L'ethnologie se trouve dans une situation à la fois ridicule et déplorable, pour ne pas dire tragique, car à l'heure où elle commence à s'organiser, à forger ses propres outils et à être en état d'accomplir la tâche qui est la sienne, voilà que le matériau sur lequel porte son étude disparaît avec une rapidité désespérante ». Voir également le numéro de la revue *L'Homme* (1986).

l'ethnologie. Entre la seconde moitié des années 1970 et le tournant des années 1980, les orientations néolibérales qui visent la réduction des fragmentations en marchés nationaux² s'imposent : les bouleversements induits deviennent contemporains du renforcement de nouveaux domaines de recherche anthropologique qui n'ont plus en commun avec ceux de la période classique que la méthode. Le développement des échanges et l'extension de la diffusion de l'information mettent globalement fin aux fragmentations territoriales et aux connaissances autocentrées sur « l'autre », ce qui modifie sensiblement les conditions de la recherche : l'interdépendance territoriale s'accroît, aidée en ceci de la révolution technologique des moyens de communication et d'une information qui se diffuse en temps réel en tous les points du globe.

Cette mise en relation des territoires par le marché, par la circulation financière et par la généralisation des savoirs sur les autres sociétés bouleverse la question du sens et celle de son assignation, lesquelles commandent tout à la fois l'homogénéisation de la pensée au sein des territoires et les possibilités de mobilisation politique. Ces bouleversements sont d'autant plus puissants que la rupture des contrôles des États ou des intérêts économiques dominants sur l'information ouvre avec l'internet à des diffusions sans contrôle : tout mouvement – y compris antisystémique – peut se faire entendre *urbi et orbi* ; la production du social se modifie en conséquence, et la saisie des objets que le chercheur se donne se complexifie³. Les pratiques ethnologiques contemporaines

² Poutignat et Streiff-Fenart (1995) indiquent que pour les tenants de l'idéologie libérale, les nations ne sont qu'un pis-aller dans un contexte qui ne permet pas l'établissement d'un marché mondial unifié. Aux origines de la mise en place des nations, seuls les pays dotés d'une économie d'une certaine taille ont été pensés comme étant éligibles.

³ Dans les termes de Marc Abélès et de Pierre-Henri Jeudy (1997 : 18), « La planète s'est rétrécie et le sentiment d'étrangeté qui entourait des populations qualifiées d'"exotiques" a bel et bien disparu. [...] Le règne de la communication s'impose désormais : les médias, le tourisme offrent un accès facile à cet ailleurs qui fit les beaux jours de l'ethnologie. [...] Vient alors au premier plan une question politique essentielle qui porte sur les

contrastent dès lors des objets classiques et de nouveaux objets, et la perspective analytique passe des territoires fragmentés originels aux reformulations territoriales qu'entraînent des marchés qui visent l'unification mondiale. Les chercheurs se voient confrontés à l'analyse de situations dont la structuration doit à des savoirs venus d'ailleurs ou à des travaux de leurs prédécesseurs, lorsqu'elles n'intègrent pas la présence d'autres ethnologues en tant que partie prenante (Agier, 1997a).

Ce texte présente des considérations sur l'objet de recherche d'un travail d'anthropologie sociale qui a été mené sur la Grande Terre néocalédonienne entre 1986 et 1995 dans le cadre de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) qui est devenu depuis l'IRD. Avec l'analyse d'une formation sociale « précoloniale », cet objet s'est voulu conforme à la formation universitaire reçue, mais ses conditions de réalisation l'ont moins été : j'ai en effet résidé dans ce territoire français entre 1980 et 1995 alors que se cristallisait et que se développait un conflit politique central (Horowitz, 1985) qui visait l'abolition des dominations issues de la colonisation ; un conflit dont les objectifs et dont les modalités d'action avaient à voir avec l'internationalisation de l'information et des alliances. Le travail de terrain a donc été mené à grands traits dans un climat de tensions plus ou moins sensibles, lequel a façonné son contenu et les conditions de sa réalisation. De cette situation devenue fréquente, voire nodale (Agier, 1997b), il ne sera guère question ici : l'accent sera plutôt mis sur la présentation de démarches réflexives relatives aux rapports entre données de terrain, choix du terrain et représentations préconstruites de l'objet de recherche, ainsi que sur les aspects d'enjeux sociaux que peuvent désormais représenter certaines des données du travail anthropologique. Toutes situations qui complexifient d'autant la menée des recherches.

rapports interculturels, la promiscuité et la pluralité des cultures qui travaillent les espaces politiques et les institutions du pouvoir ».

Un état du terrain qui ne correspond plus à l'objet de recherche

Après plusieurs années consacrées à la sociologie du développement, je suis passé à l'appréhension d'une formation sociale de la Grande Terre en situation précoloniale, suivant en ceci une représentation de l'objet ethnologique type dont j'étais porteur⁴. Mais il s'est révélé à terme que si la formation sociale que j'abordais était bien celle d'un dernier état social autochtone plus ou moins autonome, celui-ci était très peu de nature « précoloniale »⁵. Dont acte, si l'utilité du qualificatif en tant que discriminant scientifique peut du même coup demeurer.

Mais ce décalage entre une représentation disciplinaire et les données de terrain, bien qu'il soit important pour la réflexion disciplinaire, n'a été qu'un épiphénomène : le principal hiatus auquel je me suis trouvé confronté a en effet été celui d'une recherche qui portait sur un État social autonome révolu depuis 130 années, et d'approches de terrain qui ne pouvaient être que de situations en place. Le terrain ne s'identifiait donc plus à l'objet, et les approches étaient largement de l'ordre de la mémorisation et de la critique réflexive sur les données, critique menée seul ou en interaction. Ces 130 années avaient vu le passage d'un rouleau compresseur militaire au service d'une colonisation de peuplement, lequel avait cassé les dynamiques sociales en place à des fins de subordination et de dépossession foncière. Il s'agissait également d'une période qui avait vu l'extension des activités industrielles, commerciales et salariales, et qui avait reformulé les modes de vie

⁴ Mes travaux de sociologie avaient été consacrés à une relance de la production de café, et concernaient alors l'extension des groupements autochtones d'élevage bovin ; dans une troisième étape, je comptais mener une anthropologie de l'élevage bovin en milieu mélanésien, travail que je n'ai jamais réalisé.

⁵ Je me suis rangé pour finir à l'opinion selon laquelle le système social étudié avait dû se mettre en place aux alentours de la prise de possession française de 1853, mais sans en obtenir confirmation. De manière générale, l'ethnologie classique fonctionnaliste ne prêtait pas attention aux conséquences proches ou lointaines de la présence européenne sur les sociétés qu'elle étudiait.

des populations autochtones : un tiers de celles-ci environ était alors urbanisé, et le travail anthropologique était le plus souvent mené avec des personnes qui résidaient dans des « réserves ». Mais si le conflit politique central leur avait conféré une importance dominante⁶, elles n'étaient plus dans ce cadre que marginales au regard économique.

Comme dans toute situation ethnologique privée de données écrites et de quantifications, j'aurais eu besoin d'une évaluation démographique des populations concernées, et il a ainsi été une donnée essentielle dont il m'a fallu me passer⁷. Là toutefois n'est pas le point que je voudrais aborder dans ces rapports entre données de terrain, conditions de recherche et situations réflexives : il serait plutôt dans les distorsions données par des approches de terrain qui, parce qu'elles ont été individuelles, n'ont pas pu apporter de réponse à la question centrale sur laquelle elles ont fini par déboucher. Une question qui a été celle de l'existence ou non d'un système social d'emprise régionale dont j'ai formulé ailleurs l'hypothèse (Pillon, 2001, 2004), alors que sa présence n'est bien sûr, pas explicite⁸. Et une question qui débouche au-delà des limites

⁶ Le conflit pour l'élimination du rapport colonial passait par une revalorisation des cultures autochtones, qui mettait l'accent sur le « rural » et sur « le paysan » (Kohler & Pillon, 1982) : en ces lieux, l'authenticité culturelle était supposée demeurer, suivant en ceci le modèle de la construction des nations et de leur identité essentialiste (Hobsbawm & Rangers, 1988 ; Thiesse, 1999).

⁷ Le décalage entre l'objet et la situation en place aurait privé de signification tout relevé démographique contemporain, alors qu'il s'agissait pour la sociologie durkheimienne d'une donnée de morphologie sociale essentielle. Il n'était vraisemblablement pas de moyen d'accéder à la fourchette démographique désirée, la donnée relevant d'une autre discipline qui n'y aurait sans doute pas trouvé d'intérêt de recherche propre.

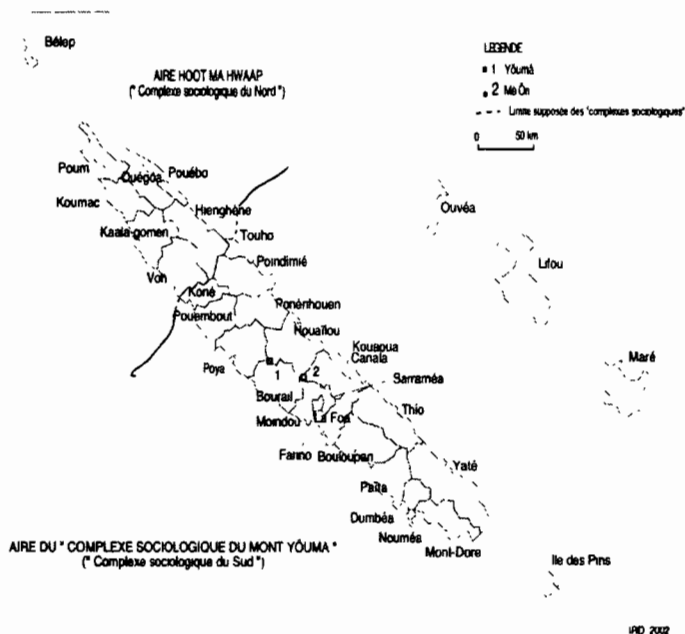
⁸ Les travaux d'Edmund Leach (1972) sur les systèmes politiques des hautes terres birmanes ont été les premiers à mettre l'accent sur les variations de l'objet de recherche dans l'espace et dans le temps qui sont désormais reconnues (Laburthe-Tolra & Warnier, 1993 : 139-140 ; Amselle, 1999). S'agissant du cas présenté, il est alors à comprendre que si la vérification ou si la saisie des limites de cette hypothèse aux

pourtant reconnues, des approches figées dans le temps et dans la territorialisation, sur des interrogations réflexives qui sont relatives aux rapports qui pourraient être tout à la fois nécessaires et contre-performants entre chercheur individuel, terrain et objets collectifs de recherche (surtout dans les conditions politiques actuelles d'inféodation de la recherche au politique).

Du territoire précolonial Mèa à l'espace régional du complexe sociologique du mont Yöumâ

La Grande Terre néocalédonienne est une île longiligne de 350 km de long sur 50 à 60 km de large, que structure une épine dorsale montagneuse entre un versant est et un versant ouest. Des cours d'eau dévalent des hauteurs pour constituer des bassins orographiques dans lesquels se sont prioritairement ancrés des territoires précoloniaux nommés, structurés et indépendants les uns des autres – et dont l'administration française a généralement repris les contours pour la délimitation des communes. L'île principale – mais non pas les îles Loyauté qui s'y rattachent désormais – est passée sous souveraineté française en 1853, la présence missionnaire catholique datant pour sa part de 1844. Il a alors été très rapidement vu que la succession des territoires qui s'étendaient sur chacun des versants et d'une extrémité de l'île à l'autre comportait dans l'extrémité nord de l'île, joint à ses îles éparses, un espace régional intégré qui était dénommé Hoot mâ Hwaap (Lambert, 1900 : 173) : il s'agissait d'un système dualiste non matrimonial, dont chacun des territoires comprenait des ensembles politiques en chefferie et des groupes de parenté qui relevaient de l'une ou de l'autre fratrie.

conséquences pourtant centrales, n'intéresse personne, celle-ci restera lettre morte.



Carte de situation : les communes de Nouvelle-Calédonie et les deux aires régionales du Nord et du Sud de la Grande Terre (la première à la présence avérée, la seconde dont j'ai formulé l'hypothèse).

J'ai commencé mes recherches sur l'organisation précoloniale du territoire des Mèa – un territoire qui est localisé au sud-est de l'île, et qui a fini par être détaché de la commune de Canala pour former celle de Kouaoua⁹ – en baignant dans des affirmations répétées de proximités lignagères avec les territoires voisins de Canala, de La Foa, de Bourail et de Houaïlou. Je me suis ainsi convaincu de la nécessité d'entreprendre à terme un travail de terrain supplémentaire sur l'un de ceux-ci, et mon choix s'est arrêté

⁹ En 1986, Kouaoua relevait de la commune de Canala ; le statut de commune lui a été dévolu dans le courant des années 1990. Si les territoires précoloniaux coïncident à grands traits avec les communes, tel n'est pas nécessairement le cas des dénominations de celle-ci.

sur la commune de Houaïlou. Si toutes les raisons de cette élection n'ont pas été nécessairement de nature scientifique, l'était par contre celle selon laquelle l'origine des habitants du pays Mèa se trouvait sur le mont Yöumâ, à l'intersection des communes de Poya, de Houaïlou et de Bourail (une montagne qui était aussi l'origine de « tous les hommes de Nouvelle-Calédonie » ; ce que la suite a infirmé, ce site d'origine – qui pourrait être dit fondamental, car il allait au-delà de l'existence de sites d'origine qui valaient pour des sous-groupes parentaux – n'étant pas le seul de son espèce sur l'île¹⁰).

La poursuite de recherches de terrain sur ces deux territoires maximaux voisins de Mèa et de Houaïlou m'a toutefois vraisemblablement permis d'élucider une donnée qui est longtemps demeurée seule de son espèce au sein du corpus que j'avais constitué sur le pays Mèa (et qui partant, n'était pas intégrable), celle selon laquelle « les chefs sont tous de même origine ». Pour avoir été isolée, l'information ne pouvait pas être ignorée : il y était visiblement question de chefs de différents territoires : mais de quels territoires ? Et de quels chefs ? (Le terme vernaculaire correspondant était celui « d'aîné » qui s'appliquait à un grand nombre d'individus et de positions). Ces questions n'entraînaient pas de réponse, du fait – l'ai-je compris bien plus tard – de la nature de systèmes sociaux qui amenaient une localisation extrême des connaissances imparties aux individus, y compris aux plus érudits d'entre eux. Cependant, lorsque de retour en France, j'ai commencé à rédiger une monographie, cette notation que je ne rapportais à rien s'est imposée, alors que j'achoppai sur la question des chefs¹¹ :

¹⁰ Dans le cadre de l'hypothèse que j'ai présentée sur la structuration des sociétés anciennes de la Grande Terre, j'ai été amené à relire un recueil de récits qui étaient relatifs à l'aire régionale Hoot mâ Hwaap, et à relever que celle-ci possédait sa propre montagne d'origine (Pillon, 2004).

¹¹ Les systèmes océaniens à chefferie confient fréquemment la position à des étrangers au territoire ou à l'île concernée. D'où les interrogations sur l'origine des chefs en Nouvelle-Calédonie, dont il pourrait être maintenant dit qu'ils seraient d'une origine extérieure à la Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté pour le système du Nord, et d'une origine extérieure aux seuls

c'est ainsi que j'en suis venu à formaliser (et à étayer) l'hypothèse selon laquelle tout ce qui était situé au sud du système Hoot mâ Hwaap devait constituer un second ensemble régional qui était jusqu'ici passé inaperçu. Je l'ai alors dénommé « le Complexe sociologique du mont Yöumâ », en prenant appui sur ce qui en aurait été le trait caractéristique au regard du premier (Pillon, 2001, 2004).

Deux conséquences pour une réflexion sur le travail d'ethnologie : d'abord que cette hypothèse est venue de la poursuite qui est relativement peu courante, de recherches menées par une même personne sur des territoires contigus (l'hypothèse est en effet sortie *de facto* de cette juxtaposition de terrains, et sa plausibilité nécessitait que tous les chefs de deux territoires au moins aient une origine commune). Et une seconde conséquence – mais s'agissant des relations entre disciplines contiguës – qui est que la validation de cette hypothèse déboucherait sur des interrogations relatives aux historicités des systèmes – celui du Sud, naturellement, mais aussi celui du Nord ; et qu'elle entraînerait de même, des interrogations sur les conditions de leur mise en place respective. Toutes questions que l'anthropologie peut désigner mais qui ne sont pas de son ressort, et qui ne seraient pas nécessairement constituées en objet de recherche par une autre discipline.

De l'appréhension unitaire des dynamiques sociales à celle de leur éclatement tendanciel

La rédaction d'un ouvrage sur le pays Mèa a été le support d'une soutenance d'habilitation à diriger des recherches : la communauté épistémologique des sciences sociales reposant moins sur le positivisme que sur l'élaboration préalable et chemin faisant, d'hypothèses que les données se chargent de valider ou d'invalider, j'ai dû y discuter de l'existence d'éléments qui ne cadraient pas nécessairement avec ce que je présentais (Pillon, 2002). En effet, dire qu'au système régional Hoot mâ Hwaap devait faire suite un

territoires maximaux pour tous les chefs du système du Sud (à l'exception du territoire de Houailou où est localisée l'origine commune).

système s'étendant jusqu'en l'extrémité sud de l'île – sans être désigné en tant que tel¹² – se heurtait à la présence de relations en réseaux qui étaient affirmées par un autre chercheur, et dont il convenait d'envisager qu'ils aient pu constituer un ensemble tiers¹³.

Il n'en était vraisemblablement rien (Pillon, 2001, 2002), et il était loisible d'inférer de l'existence avérée de principes concurrents – y compris au sein d'un même territoire – que ces relations en réseau se devaient d'être un exemple supplémentaire de tuilage au contact de lignes de force différentes¹⁴ ou bien encore, la

¹² Le système que je décris n'aurait été donné ni de *connaissance commune*, ni de *connaissance savante*, dans les termes de Pierre Bourdieu. Son existence continuée tiendrait à une communauté partagée de valeurs et de pratiques pour la désignation de chefs dont le haut statut aurait été donné par leur ancrage dans l'une des branches aînées de la généalogie fondatrice du mont Yöumâ (celles des parentés qui les cooptaient, se rattachant aux autres branches, et plus particulièrement, à l'ancêtre des branches cadettes). Plus récemment, j'ai présenté d'autres données, ainsi que d'autres éléments analytiques venant à l'appui de l'existence du système et en explicitation de l'une de ses caractéristiques centrales (Pillon, 2009).

¹³ Jean Guiart (1987) indique l'existence de deux réseaux qui valaient « entre Monéo et Touho, [en] débordant sur Poya et Koné », donc en frontière sud du système Hoot mâ Hwaap. Ceci pourrait être interprété comme une invalidation de la structuration de la Grande Terre que j'avance en deux espaces régionaux, la localisation indiquée ne s'étendant que sur une partie du système régional du Sud que je désigne.

¹⁴ Il peut être fait valoir en tant que tuilage en bordure de systèmes différents :

a) Que Jean Guiart indique un mécanisme de conversion entre ce qui serait le système régional du Nord et le système territorial paicî (lequel relèverait alors du système régional du Sud) : les Naacuwe « du réseau Meadü-Naacuwe-Cidopwan » du Nord sont des *bai* pour les Paicî, alors que les PwaRi, « du réseau PwaRi-Galahi-Pwacili » sont des *dui* (Guiart, 1963 : 163).

b) Que la couverture est attestée pour le seul système dualiste paicî, avec ses voisins du nord et du sud.

c) Et que le réseau que désigne Jean Guiart entre Monéo et Touho couvre une zone qui est au sud plus ou moins immédiat du système du Nord, et qui recouvre les systèmes territoriaux cèmuhi, paicî et Houaïlou (sur les communes de Touho, de Poindimié, de Ponérihouen et de Houaïlou ; voir carte).

gestation possible d'un autre ensemble systémique ; l'attention à ces fragmentations mériterait d'ailleurs sans doute un meilleur sort et une prise en charge plus collective¹⁵. La vision d'une homogénéité des systèmes sociaux – qui demeurerait plus ou moins implicite pour la Grande Terre – paraissait être en effet d'autant moins fondée qu'un territoire aussi unifié que celui des Mèa (Pillon, 1997, 1999) voyait la coexistence de récits d'origine concurrents (avec ceux du mont Mè Mōa et du mont Mè Ōri). Et il devrait alors être indiqué que la perception de territoires, comme étant plus homogènes que ce que les données donneraient à penser, laisse de côté la fragmentation qui est caractéristique de certaines sociétés anciennes (Copans, 1980) ; et que plus fondamentalement encore, elle fait abstraction de leur historicité, de leurs compétitions et de leurs tensions : en bref, qu'elle ignore leur vie politique¹⁶.

¹⁵ Une réflexion générale sur les conditions de renouvellement des approches ethnologiques comme celle qui est menée ici n'appelle que des incidentes d'ethnologie spécialisée. Mais outre ce qui vient d'être indiqué, peuvent être rapidement mentionnés en tant qu'exemples de situations tendancielles à la scission que les recherches sur un seul territoire sont peut-être moins enclines à souligner :

a) Que les villages de pêcheurs du pays de Bourail ne se reconnaissent pas de références communes avec les groupes fondateurs des deux autres sous-espaces du territoire de Bourail, lequel est divisé entre montagne, plaine et bord de mer.

b) Que les parentés des espaces de la montagne du pays de Houaïlou et de celui de Bourail ont une origine commune, distincte de celle des autres groupes dominants de ces deux territoires voisins (Pillon, 1999). Jean Guiart signale par ailleurs, la mémoire d'une guerre entre ce parti de montagnards et les gens de l'espace « de la vallée » du territoire de Houaïlou, aux lieux fondateurs du Yōumâ, et il indique cette mise à part dans un ouvrage de 2005.

c) Ou que la présence de groupes originaires de Polynésie, et d'arrivées plus récentes, peut être valorisée ou être vécue sur un mode conflictuel (Bensa & Rivierre, 1982).

¹⁶ Sur cette question des relations politiques dans les sociétés anciennes – voire, sur la question de l'impact sur la recherche, des tensions politiques qui sont contemporaines de celle-ci –, il pourra être consulté un ouvrage de Denis Monnerie (2001) où est présentée « une coutume mélanésienne » qui serait irréductible au politique, l'une étant de l'ordre « des Kanaks »,

Des récits de transmission orale en tant qu'enjeux sociaux

Aux côtés des recueils et du modèle monographique, la méthodologie retenue a reposé sur l'enregistrement de récits dont il est désormais su qu'ils ne sont pas de « tradition » mais qu'ils sont de « transmission » orale : de la même manière qu'ils sont produits – ce qui pourrait demeurer le cas –, leur contenu s'adapte aux circonstances¹⁷. J'ai alors opté pour une démarche systématique de recueil, avec des enregistrements de thème autant de fois qu'ils se présentaient, une démarche qui a été d'autant plus fructueuse qu'elle correspondait à l'évolution du conflit politique central¹⁸. En 1986 en effet, les affrontements physiques de la fin de l'année 1984 avaient vu la mise en place d'un découpage administratif qui institutionnalisait le partage du pouvoir entre les indépendantistes mélanésiens et les Européens « loyalistes », c'est-à-dire opposés à l'indépendance. Dotés de la fonction de gestion et des moyens politiques et financiers de celle-ci, les élus du parti indépendantiste qui était majoritaire mettaient alors en acte leur conception de la culture en tant que patrimoine, selon les modèles historiques de la constitution des nations (Hobsbawm & Rangers, 1988 ; Fabre, 1996 ; Thiesse, 1999) et selon des pratiques qui étaient couramment rapportées par les mass médias. La situation politique a ainsi largement rendu possible des recueils de récits qui renvoyaient à une approche analytique des relations sociales saisies dans l'historicité¹⁹.

l'autre de celui « des Blancs » (les Européens vecteurs de la colonisation). Il devrait pourtant être pensé qu'il n'est par définition, pas de société sans politique, comme l'indique Hanna Arendt (1995 : 42, 58-59).

¹⁷ Voir également Guiart, 2005.

¹⁸ Cette systématisation du recueil m'a permis de noter la spécificité des récits qui étaient détenus par certains groupes de parenté, au regard des autres groupes : une situation que j'interprète comme pouvant également être la conséquence d'une attribution fonctionnelle.

¹⁹ Le premier volume est une recension raisonnée des groupes de parenté ; il intègre certains des récits recueillis, ce qui permet une première approche des tensions et des dynamiques sociales. Un second volume présente l'organisation sociale dans ses relations à la culture principale qui est celle

Avec le recul toutefois, cette démarche m'a vraisemblablement confronté à deux types de difficulté : l'une qui est le propre de la saisie d'un objet ethnologique classique (et de toute approche d'un espace social fermé par des interdits et par des pratiques de secret) ; et l'autre, qui serait plutôt de nature sociologique puisqu'elle correspondrait dans les termes de Pierre Bourdieu, à une recomposition des champs sociaux :

a – La saisie de l'objet classique, d'abord. Le savoir est l'un des lieux de mise en forme des positionnements sociaux et la division du travail, avec des différenciations qui sont de nature fonctionnelle, statutaire ou hiérarchique. Les dits et récits oraux sont de ces savoirs, et leur détention et énonciation est contrôlée. Dans un ensemble parental patrilinéaire de niveau maximal (désignons-le par convention du terme de « clan »), seule une composante dotée du statut parental de cadet effectif ou de cadet relatif en est détentrice : il s'agit de la composante (désignable du terme de « lignage ») qui est placée dans la position individuelle d'aînesse au sein d'un sous-ensemble qui est issu d'un ancêtre fondateur du statut de cadet²⁰.

Cette dimension sociologique de l'objet m'a confronté à la difficulté de recueils qui ne pouvaient être réalisés qu'auprès d'un nombre réduit de personnes : pour des aspects donnés, généralement une seule d'entre elles, pour un ensemble parental maximal. Ne pas y accéder revenait à manquer des aspects essentiels²¹.

de l'igname (Pillon, 2009). Un éventuel troisième renouerait avec l'approche politique, en abordant la présentation de conflits armés.

²⁰ Le modèle généalogique fondateur du Yöumâ, qui est également avéré pour le territoire de Mèa et qui devrait valoir pour tous ceux du complexe sociologique, est de trois frères ancestraux au statut hiérarchisé en aîné absolu, aîné relatif et cadet, au travers desquels se distribuent les groupes de parenté.

²¹ Et il pourrait être supposé en incidente que l'accélération des transformations sociales favorisait des déperditions absolues, au vu du faible nombre de détenteurs : en effet, si, dans les sociétés sans écriture, l'acquisition et le passage d'un individu à son successeur, d'un corpus conséquent de savoirs et de pratiques nécessitent un apprentissage

b – La recomposition des champs sociaux ensuite, celle-ci valant modification de plusieurs paramètres pour la détention du savoir que constituaient les récits oraux : depuis le tournant des années 1960 et 1970, la culture avait connu une revalorisation : dans sa période initiale, ce mouvement avait touché des individus suffisamment âgés pour avoir été en mesure d'accéder à de tels savoirs et de les énoncer – mais des individus auxquels la fonction ne revenait pas nécessairement²². Ceux-ci pouvaient s'appuyer sur les facilités du déplacement automobile qui constituaient une recomposition contemporaine des fragmentations territoriales et de la localisation des savoirs.

Cette dimension qui instaurait également une rupture est allée s'amplifiant, lors même que la société coloniale multipliait au travers de la scolarisation les Mélanésiens aptes à porter à leur tour un intérêt à ces savoirs : un intérêt aux deux sens du terme puisque l'intérêt (culturel) d'acquisition de données relatives à l'historicité précoloniale ne saurait être coupé des intérêts (pratiques) des politiques parentales et des visées militantes.

La phase plus avancée de revalorisation culturelle durant laquelle j'ai mené mes travaux entérinait le renforcement de la scolarisation des populations autochtones (Kohler & Pillon, 1982). L'institutionnalisation du recueil « des traditions » en tant que patrimoine de « l'ethnie »²³ a alors été menée par différentes

incorporé qui se mène sur de longues années (Bourdieu, 1980), les conditions de ces transmissions sont globalement venues à faire défaut (du fait de l'introduction des pratiques de scolarisation, de salariat et de résidence néolocale). De la même façon, il peut être pensé (mais ceci resterait à être regardé de plus près) qu'ont dû se réduire ou se modifier les conditions de mise en application de tels savoirs, ainsi que le nombre d'individus qui en maîtrisent les règles et les pratiques, la continuation de tout jeu nécessitant l'existence de joueurs.

²² Il s'agissait d'individus qui étaient membres de catégories intellectuelles que la société coloniale avait initialement promues, ainsi les religieux et les enseignants.

²³ Ou en tant que patrimoine « du peuple kanak », sous la forme politisée qui visait à faire advenir une légitimité qui était un objet de conflit et d'enjeux sociaux.

institutions ou par différents services, publics ou privés²⁴. Elle a fait appel à des individus dotés d'une scolarisation secondaire, lesquels étaient généralement considérés du point de vue autochtone, comme étant statutairement « des jeunes ».

L'écriture étant un savoir non incorporé, d'autres déplacements étaient ainsi en place au regard des pratiques autonomes précoloniales puisque pour les sociétés concernées, « la jeunesse » – entendue comme une catégorie européenne indépendante de l'appartenance fonctionnelle parentale, du statut individuel et de la cooptation par des aînés – désignait des individus qui n'étaient sans doute le plus souvent pas en mesure d'accéder à de tels dires.

Bien que ce ne soit que l'affaiblissement des fonctions et du statut de ces récits en tant qu'éléments des anciennes pratiques sociales (que sanctionne leur passage à des significations patrimoniales) qui rende possible leur recueil par les ethnologues, mon activité de recueil s'est en partie révélée aléatoire (et quoi qu'il en ait été dit précédemment, les difficultés rencontrées ayant été relativement marginales) :

a – Pour des raisons incompressibles d'abord qui ne valent que pour mémoire : l'existence éventuelle de traits psychologiques chez certains individus détenteurs de ces savoirs qui ont pu s'opposer à la divulgation de récits dont il ne convenait pas de disposer à la légère (ce qui pourrait renvoyer à des socialisations en des états antérieurs du système social et à l'habitat en des milieux moins composites et moins tournés que d'autres vers le salariat).

b – Ensuite pour les raisons d'intensification de la scolarisation et des recueils institutionnels, lesquels ont pu faire résistance pour leur part, au recueil ethnologique. Je pense en avoir perçu des réalisations à quelques reprises.

En effet, l'accès au récit oral qui était pour l'ethnologue « valeur médiane » – au sens où celle-ci se devait d'être translatée

²⁴ Ainsi l'Agence pour le développement de la culture kanak (ADCK), le Bureau des langues vernaculaires du Centre territorial de recherche et de documents pédagogiques (CTRDP) ou la Section des langues vernaculaires de la Fédération de l'enseignement libre protestant de Houailou (FELP).

en production écrite avant que le recueillant n'en soit éventuellement « valorisé » – était « valeur en soi » pour tout autochtone intellectualisé ou « semi-intellectualisé » (pour reprendre des approches venues de Pierre Bourdieu) qui recueillait celui-ci pour le compte d'une institution. Et ceci dans une période où ces pratiques n'avaient sans doute pas encore toutes les caractéristiques de l'institutionnalisation qu'elles ont pu avoir ultérieurement. Le récit – dépendant en ceci de sa catégorie linguistique d'appartenance et de son statut (Bensa & Rivierre, 1976) – était en effet « valeur en soi », car ainsi constitué par les représentations dans lesquelles le recueillant avait été socialisé et car ainsi utilisé ou utilisable dans l'univers social de ce dernier. Car dans des sociétés où dire c'est faire, énoncer avec toute la force de la légitimité²⁵ était une arme dans le cadre des enjeux sociaux, une arme dont la détention et la mise en œuvre avaient le statut étant, l'efficacité décisive.

C'est ainsi – et quelles qu'en eussent été les raisons exactes – que je n'ai, à deux reprises, pas pu accéder à des récits que je savais exister et avoir été recueillis dans ces conditions institutionnalisées ou semi-institutionnalisées par des collecteurs mélanésien, et que j'ai été confronté, à deux reprises, à des difficultés ou à des oppositions, alors que je recherchais une traduction française de récits qui avaient été recueillis auprès de leur détenteur légitime. En deçà de ces aspects de concurrence de recueil et d'opposition patrimoniale, j'ai également dû renoncer à une rencontre avec l'aîné d'un groupe parental, rencontre à laquelle le fils encore jeune homme s'opposait : une situation qui selon des tiers, aurait tenu à la faiblesse de la légitimité du groupe sur sa localisation et sur les

²⁵ Il pourra être noté en passant le basculement de rationalité d'une situation qui reste formellement la même : dans la société ancienne, la détention d'un récit trouve sa charge dans sa mise en place ancestrale et dans sa transmission ininterrompue au sein d'une même ligne parentale dont c'est là la fonction ; alors que dans un cadre de patrimonialisation et d'ouverture des territoires, les récits peuvent être obtenus sur de toutes autres bases.

terres auxquelles il accédait, mais a tout aussi bien pu mêler plusieurs motivations.

Je dirai pour finir – et pour désigner certaines des contradictions de notre position d’ethnologue – que c’est la reconfiguration des champs sociaux qui ont vu l’émergence de tels récits, et la plus ou moins grande neutralisation de leur efficacité sociale qui s’en est suivie, qui rend leur recueil et leur publication possibles. Tout comme l’imposition d’une forme patrimoniale en lieu et place de la parole agie, le travail anthropologique renforce alors cette neutralisation, car si la publication est sauvegarde d’une certaine trace de leur existence, elle est aussi accélération de leur obsolescence sociologique et déformation de leur fonction première. Une fonction première qui appelait le contrôle de leur diffusion, ainsi parfois que leur état de secret (nécessairement lourd de sens numineux), pour des récits qui ne circulaient qu’entre cooptés longtemps formés²⁶.

Pour conclure

Les années 1960 et 1970 notamment, ont vu de profonds changements qui n’ont pas été sans effet sur la pratique ethnologique : fin de la phase coloniale, montée des mouvements nationalistes et culturels et changements sociaux accélérés en conséquence de trente années de croissance dans les pays du centre. La spécificité de sa méthode de proximité a alors pu faire que l’ethnologie s’est trouvée davantage exposée à la critique politique qu’aucune autre discipline de sciences sociales, tandis que l’étroitesse de ses objets classiques et leur délitement plus ou moins avancé la faisait entrer dans une période de crise ou de transition portant au retour réflexif. Des réflexions sur la discipline, sur le renouvellement de ses objets et sur la complexification de l’appréhension de ceux-ci dans des contextes d’ouverture et de

²⁶ Il était ainsi autrefois des rituels visant à « fermer le couvercle de la marmite » sur des récits d’événements que les protagonistes s’engageaient à ne pas transmettre ; mais qui n’en étaient pas nécessairement moins transmis en interne.

recompositions sociologiques permanentes ; des réflexions aussi sur la position de l'ethnologue vis-à-vis de ses terrains et sur l'adaptation de ses pratiques de recherche.

Un retour sur près de dix années de recherche anthropologique contemporaine ne peut dès lors qu'être illustratif des situations auxquelles se trouvent désormais confrontés les chercheurs de terrain, la conduite d'une recherche « classique » pointant notamment sur la question récurrente des proximités entre disciplines de sciences sociales et sur les besoins croisés qui peuvent s'ensuivre (lesquels se posent toutefois rarement dans le cadre de terrains communs qui pourraient rendre possibles, et le besoin partagé et la résolution des interrogations respectives en dehors de toute relation de domination). De ce qui vient d'être exposé, deux ou trois points paraissent toutefois d'un plus grand intérêt épistémologique et réflexif :

a – En premier lieu, le décalage entre des pratiques disciplinaires de type individuel – dans la mesure où tout chercheur doit se construire et construire son propre parcours – et des objets qui appelleraient le recours au regroupement (lesquels ne seraient plus uniquement ceux de la discipline en tant qu'acteur collectif, mais ceux de coopérations renforcées sur des objets communs). Car s'il n'est guère vraisemblable que les orientations de la recherche publique en reviennent à laisser au chercheur la latitude qui a pu être la sienne à l'IRD (avec, soi-dit en passant, et espérons-le, des possibilités de résultat comparables), la question demeure de l'adéquation entre une formation et des pratiques professionnelles qui, devant viser à l'autonomie formatrice, se doivent sans doute de demeurer individualisées. Mais qui se doivent aussi de faire face à une complexification des situations et des objets de recherche qui appellerait des regroupements de capacités²⁷.

²⁷ À côté des pratiques de laboratoire, peuvent être citées celles en réseaux (Olivier de Sardan, 2004) qui relèvent des acquis technologiques des années 1980 et 1990 : leur ouverture relationnelle rend en effet possible un meilleur dosage entre un développement intellectuel individualisé (la

b – En deuxième lieu, qu'il serait sans doute utile que l'ethnologie mette l'accent sur les capacités d'action politique de ces sociétés, un accent dans lequel s'ancrerait une plus grande attention à leur fractionnement tendanciel. Et ceci en rupture avec des héritages de recherche qui ont souvent eu tendance à oblitérer les dimensions politiques de tout ordre social et les dimensions des enjeux qui sont les siens.

c – Le dernier point est plus spécifique : il s'agirait de l'existence de nouvelles formes d'accès et de diffusion d'un savoir qui était autrefois réservé, et de l'apparition conjointe de nouveaux acteurs sociaux qui, étant dotés de capacités et de légitimités acquises de l'extérieur, peuvent développer un intérêt spécifique pour l'acquisition de savoirs qui demeurent fonctionnels.

De tels enjeux de transferts de pratiques et de statuts sociaux qui sont ceux internes à un sous-champ social (autochtone) placé en position dominée vers un champ social englobant ou dominant (néocalédonien et colonial²⁸) et qui sont aptes à fonctionner tout à la fois dans l'un et dans l'autre champs, sont également repérables en liaison à d'autres secteurs de l'analyse ethnologique en Nouvelle-Calédonie²⁹. La patrimonialisation du savoir sur le passé devient alors un enjeu de captation de ressources, qui se renforce des recherches et des publications ethnologiques avec lesquelles il interfère. Et le vecteur d'une modification dans la répartition de ces savoirs et de ces pratiques qu'une ethnologie classique non repensée traiterait de « données traditionnelles » : il s'agit là de modifications auxquelles il conviendrait que les anthropologues soient plus attentifs dans la saisie de leurs objets.

formation permanente par la recherche et par l'action réflexive) et des pratiques de recherche en interaction.

²⁸ La qualification de rapport « colonial » constituait un enjeu politique lorsque je demeurais en Nouvelle-Calédonie : pour faire court, le recours au terme s'inscrit ici dans l'existence d'une lutte anticolonialiste dont les effets de « rééquilibrage » ont au moins montré le sens.

²⁹ Dans sa recherche sur les pratiques thérapeutiques traditionnelles en Nouvelle-Calédonie, Christine Salomon (2000) note la présence d'acteurs qui répondent aux incitations monétaires.

Pour essayer d'expliciter les choses : les fermetures de terrains et de pratiques vis-à-vis de l'extériorité qui permettaient de repérer des espaces sociaux de fonctionnement ont de moins en moins de chance de se maintenir, et le plus souvent ne sont plus, du fait des brassages d'individus et de savoirs. Dans une île comme la Grande Terre de Nouvelle-Calédonie où les modalités organisationnelles et où les territoires sont nombreux et différenciés, ceci rend sans doute l'identification des espaces originels d'extension et de fonctionnement de certains mécanismes sociaux plus difficiles, ainsi que l'appréhension de leurs spécificités au regard des territoires voisins. Il conviendrait dès lors que l'anthropologue soit plus attentif à une certaine approche sociologique concomitante des terrains et des objets de facture classique³⁰.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABÉLÈS M., JEUDY H.-P., 1997. « Introduction », in ABÉLÈS M., JEUDY H.-P. (dir.), *Anthropologie du politique*. Paris, Armand Colin : 5-24.

AGIER M., (dir.), 1997a. « Ni trop près ni trop loin. De l'implication ethnographique à l'engagement intellectuel », *Gradhiva*, 21 : 69-76.

AGIER M. (dir.), 1997b. *Anthropologues en danger : l'engagement sur le terrain*. Paris, J.-M. Place.

AMSELLE J.-L., 1999 [1990]. *Logiques métisses*. Paris, Payot et Rivages.

ARENDDT A., 1995 [1993]. *Qu'est-ce que la politique ?* Texte établi par Ursula Ludz. Paris, Seuil.

³⁰ Cet article a été initialement conçu comme une communication pour le colloque international qui s'est tenu les 23, 24 et 25 janvier 2007, « L'anthropologie face à ses objets : nouveaux contextes ethnographiques », Campus Saint-Charles, Universités de Provence et de Marseille.

- BENSA A., RIVIERRE J.-C., 1976. « De quelques genres littéraires dans la tradition orale paicî », *Journal de la Société des Océanistes*, XXXII(50) : 31-66.
- BENSA A., RIVIERRE J.-C., 1982. *Les chemins de l'alliance : l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*. Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
- BOURDIEU P., 1980. *Le sens pratique*. Paris, Éditions de Minuit.
- COPANS J., 1980. *Les marabouts de l'arachide*. Paris, Le Sycomore.
- FABRE D. (dir.), 1996. *L'Europe entre cultures et nations*. Paris, MSH, Mission du patrimoine ethnologique.
- GUIART R., 1963. *La chefferie en Mélanésie du Sud*. Paris, Institut d'ethnologie.
- GUIART R., 1987 [1966]. *Mythologie du masque en Nouvelle-Calédonie*. Paris, Publication de la Société des Océanistes, 18.
- GUIART R., 2005. *Une clé de la société canaque, les réseaux d'identité partagée*. Nouméa, Le Rocher-à-la-voile/Éditions du Cagou.
- HOBBSAWM E., RANGER T. (dir.), 1988 [1983]. *The Invention of Tradition*. Cambridge, Cambridge University Press.
- HOROWITZ D., 1985. *Ethnic Groups in Conflict*. Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- KOHLER J.-M., PILLON P., 1982. *Adapter l'école ou réorienter le projet social. Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésiens*. Nouméa, Institut culturel mélanésien.
- LABURTHE-TOLRA Ph., WARNIER J.-P., 1993. *Ethnologie, anthropologie*. Paris, PUF.
- LAMBERT P. (le Père), 1976 [1900]. *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*. Nouméa, Publications de la Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie, 14, reproduction de l'édition de 1900.
- LEACH E. 1972 [1954]. *Les systèmes politiques des hautes terres de Birmanie*. Paris, Maspero.
- L'HOMME, 1986. *L'anthropologie : état des lieux*, vol. 26(97-98).

MALINOWSKI B., 1989 [1922]. *Les argonautes du pacifique occidental*. Paris, Gallimard.

MONNERIE D., 2001. « Représentation de la société, statuts et temporalités à Arama (Nouvelle-Calédonie) », *L'Homme*, 157 : 58-86.

PILLON P., 1997. « Les agencements spatiaux dans les vallées de Kouaoua et de Houaïlou (Nouvelle-Calédonie) : des pratiques précoloniales à l'organisation administrative », in BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), *Le territoire, lien ou frontière ? Actes du colloque* (Paris, 2/4 oct. 1995). Paris, ORSTOM.

PILLON P., 1999. « Identité, culture et catégories de l'action : autour des fondements idéels du territoire et de l'organisation sociale en pays Mèa et Houaïlou (Nouvelle-Calédonie) », in BABADZAN A. (dir.), *Les politiques de la tradition. Identités culturelles et identités nationales dans le Pacifique*. Numéro spécial du *Journal de la Société des Océanistes*, 109(2) : 83-96.

PILLON P., 2001. *En pays Mèa (Nouvelle-Calédonie) : approches ethnologiques des années 1980 et 1990. Lignages et récits lignagers*. Montpellier, IRD.

PILLON P., 2002. *Document de synthèse pour une soutenance d'habilitation à diriger des recherches* (HDR). Montpellier III, Université Paul Valéry.

PILLON P., 2004. « Une hypothèse sur les anciennes organisations sociales de la Grande Terre (Nouvelle-Calédonie) », *Ethnologies comparées*, 7 (printemps). Revue en ligne du *Centre d'études et de recherches comparatives en ethnologie* (CERCE). Université de Montpellier III.

<http://recherche.univ-montp3.fr/mambo/cerce/r7/p.p.htm>.

PILLON P., 2009. *En pays Mèa (Nouvelle-Calédonie) : approches ethnologiques des années 1980 et 1990*. Vol. II : *De l'organisation sociale et de ses principes dans une civilisation de l'igname*. Montpellier, IRD.

POLANYI K., 1983 [1944]. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard.

POUTIGNAT Ph., STREIFF-FENART J., 1995. *Théories de l'ethnicité*. Paris, PUF.

SALOMON Ch., 2000. *Savoirs et pouvoirs thérapeutiques kanaks*. Paris, INSERM, PUF.

SARDAN (Olivier de) J.-P., 2004. « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone », *Politique africaine*, 96 (Sénégal 2000-2004, L'alternance et ses contradictions) : 139-162.

THIESSE A.-M., 1999. *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle*. Paris, Seuil.

Résumé

Considérations relatives à l'objet et aux menées d'une recherche d'anthropologie sociale conduite entre 1986 et 1995 en Nouvelle-Calédonie, alors que l'objet n'est plus en place et que sa saisie s'effectue dans un contexte transformé de déterritorialisation, de significations, d'acteurs et d'enjeux sociaux.

Le travail de terrain débouche sur deux déconstructions d'approches préconçues de l'objet, l'une relative à l'espace d'observation, l'autre d'appréhension des dynamiques sociales, tandis que les récits de transmission orale dont le recueil est un élément central, s'avèrent partiellement détachés des anciens mécanismes de contrôle et de transmission et sont constitués comme des enjeux sociaux par de nouveaux acteurs. Dans de tels contextes, une compréhension sociologique du terrain se devrait d'être consubstantielle aux approches ethnologiques.

Mots-clefs : anthropologie sociale, objet de recherche, récits oraux, déconstruction des appréhensions préconçues, reformulations territoriales, nouveaux acteurs, Nouvelle-Calédonie.

Summary

Field Data, Research Practices and the Conception of the Object: Reflections on a Social Anthropological Approach Carried Out in New Caledonia

This article reflects on a piece of social anthropological research conducted between 1986 and 1995 in New Caledonia, although the object is no longer

in place and its comprehension takes place in a transformed context of territorial restructuring, meanings, actors and social issues. The fieldwork results in two deconstructions of preconceived conceptions of the object, one relating to the observation space, the other to the comprehension of social dynamics, while oral transmission narratives (the collection of which is central to the research) prove to be partially detached from former mechanisms of control and transmission and are constituted by new actors as key social issues. In such contexts, a sociological approach to the field must be an integral part of ethnological approaches.

Key-words: social anthropology, research object, oral narratives, deconstruction of preconceived approaches, territorial restructuring, new actors, New Caledonia.

* * *

Pillon Patrick.

Données de terrain, pratiques de recherche et
appréhension de l'objet : autour d'une approche
d'anthropologie sociale menée en Nouvelle-Calédonie.

Journal des Anthropologues (FRA), 118-119.

In Bourdarias F. (ed.), Quiminal C. (ed.). Claude
Meillassoux, p. 225-248, 2009